

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 06 Mars 2023

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	15
- présents	9
- votants	11
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	1
Convocation :	27/02/23

L'an deux mille vingt-trois, le 06 Mars à 20 heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, CARSAC Lucette, GARCETTE Pascale, FARGUES Alain, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, LACHERET Jean-Christophe, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François

Absents/Excusés : FOUQUET Camille, FELIX Dimitri, MAZET-LACOMBE Emeline, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr BAGNAUD), REY Frédérique (pouvoir à Mr FARGUES),

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Le Conseil Municipal réunit sous la présidence de Madame Lucette CARSAC, doyenne de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Guy LACOUT, Maire de la commune, après s'être fait présenter le budget primitif, après que celui-ci a quitté la séance.

- 1) Donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2022	Report 2021	Résultat 2022
Fonctionnement	261673.09	284762.42	23089.33	76593.41	99682.74
Investissement	34360.21	65616.19	31255.98	- 17487.31	13768.67
Reste à réaliser	59015.00				

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Vote à l'unanimité des présents et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 06/03/2023
et publication ou
notification
du 06/03/2023



Le Maire,
Guy LACOUT.